

# COMMISSION DES COUPES DU VAR

**La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30**

**Tél. direct : 04.94.08.60.47**

**Réunion du Jeudi 14 Novembre 2019**

**P.V. n° 7**

**Président :** M. Lucien GERARD

**Secrétaire :** Jean Michel DREYFUS

**Délégué du C.D. :** M. Jean Paul RUIZ

## INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## ORDRE DU JOUR

*- Reports de rencontre*

*- Prochain tirage de la Coupe du Var Seniors*

## REPORTS DE RENCONTRES

Les rencontres ne pouvant se jouer le 1<sup>er</sup> Décembre 2019 en raison des matchs en retard (priorité au championnat), la Commission dit match à jouer le 22 Décembre 2019 au plus tard (journée de Rattrapage) ou en semaine avec l'accord des deux clubs concernés.

### **U16**

HYERES FC / COGOLIN

### **U17**

OLLIIOULES / MAR VIVO

### **U18**

LORGUES / HYERES FC

---

**Rappel**  
**TIRAGE AU SORT COUPE DU VAR SENIORS**

Le tirage au sort de la **Coupe du Var Seniors** aura lieu le **Judi 5 Décembre 2019 à 15h00** au siège du District.  
Ces rencontres de 1/16<sup>ème</sup> de Finale seront à jouer le 5 janvier 2020.

Les clubs le souhaitant sont invités à assister à ce tirage au sort.

---

*Prochaine réunion  
sur convocation*

**Le Président** : Lucien GERARD  
**Le Secrétaire** : Jean Michel DREYFUS  
**Le Délégué du C.D.** : Jean Paul RUIZ